

CINQUIÈME PARTIE -- FAITS ET CHIFFRES

1. LE CANADA À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Ce chapitre présente un résumé des résolutions relatives à la limitation des armements, au désarmement et à la sécurité internationale adoptées par l'Assemblée générale des Nations Unies (AGNU) à sa 45^e session. Le titre de beaucoup d'entre elles donne une idée de leur contenu. Une phrase ou deux expliquent plus en détails la teneur de celles auxquelles le Canada s'est opposé ou pour lesquelles il s'est abstenu de voter. Pour de plus amples informations sur les domaines dont il est question, consulter les chapitres pertinents du présent *Guide*.

Quatre décisions provisoires ont été adoptées par la Première Commission, et toutes ont été appuyées par le Canada. Elles portent sur :

- Les transferts d'armes internationaux
- Les armements et le désarmement navals
- Le désarmement classique à l'échelle régionale.
- Les informations concernant les accords de maîtrise des armements et de désarmement

N ^o de la résolution et auteur	Résolutions appuyées par le Canada	Vote (Pour/Contre/Abstentions)
45/8 (Costa Rica)	Dixième anniversaire de l'Université pour la paix	Consensus
45/14 (Mongolie)	Application de la Déclaration sur le droit des peuples à la paix	Consensus
45/48 (Mexique)	Application de la résolution 44/104 de l'AG relative à la signature et à la ratification du Protocole additionnel I au Traité de Tlatelolco	141-0-3
45/51 (Australie)*	Nécessité urgente de conclure un traité d'interdiction complète des essais nucléaires	140-2-6
45/52 (Égypte)	Création d'une zone exempte d'armes nucléaires dans la région du Moyen- Orient	Consensus

* Résolution coparrainée par le Canada.